



Conseil économique et social

Distr. générale
23 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-quatrième session

3-12 février 2016

Suivi du Sommet mondial pour le développement
social et vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale

Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution 2014/3 du Conseil économique et social, par laquelle ce dernier a décidé que le thème prioritaire de la session d'examen et de la session directive de la Commission du développement social pour 2015-2016 serait « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain ». S'inspirant des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des délibérations de la Commission à sa cinquante-troisième session, il présente de nouvelles perspectives de développement durable et des recommandations concrètes et novatrices. On y trouvera une description des principaux liens qui unissent les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable et des exemples de politiques permettant de tirer parti des synergies entre elles. Y sont également proposées des stratégies visant à renforcer la dimension sociale du développement durable et des mesures concrètes sur lesquelles la Commission est appelée à se prononcer, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



I. Introduction

1. Le développement social est le fondement d'un avenir durable, comme l'ont réaffirmé les États Membres en adoptant en septembre 2015 l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale), dont l'importance est historique. L'un des principaux messages du Programme 2030, semblable en cela au Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, il y a 20 ans, est que le développement ne saurait être durable à moins d'être inclusif. Le développement social est essentiel à la réalisation des objectifs du Programme 2030. Le développement ne pourra être socialement, économiquement et écologiquement durable que s'il est axé sur l'être humain et fondé sur le principe de justice sociale.

2. Les progrès inégaux constatés en matière de développement social depuis le Sommet mondial de 1995 et l'incapacité à prévenir des tendances négatives telles que la montée des inégalités, sont autant de raisons de renforcer le développement social dans le contexte actuel. S'inspirant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur les délibérations de la Commission du développement social à sa cinquante-troisième session, le présent rapport contient de nouvelles perspectives de développement durable et des recommandations de mesures concrètes et novatrices. Fondé sur l'idée que la politique sociale est essentielle au développement porteur de changement et axé sur l'être humain, envisagé par le Programme 2030, il comporte une description des principaux liens entre les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable et des exemples de politiques permettant de tirer parti des synergies entre elles.

II. Les politiques sociales au service du développement durable

A. Pour un Programme de développement durable à l'horizon 2030 inclusif, intégré et axé sur l'être humain

3. Les progrès accomplis en développement social depuis 1995 sont inégaux et fragiles. D'importantes avancées ont été faites en matière de réduction de la pauvreté mais des centaines de millions de personnes continuent de vivre dans la misère et les vulnérabilités sous-jacentes restent à régler. La croissance n'a été ni inclusive ni équitable, et les inégalités croissantes vont à l'encontre de l'élimination de la pauvreté et des autres objectifs de développement social. L'exclusion sociale continue de toucher de nombreuses personnes, notamment les membres de certains groupes sociaux ou démographiques. Le chômage est répandu, en particulier chez les jeunes, et la majorité des travailleurs n'a toujours pas accès à une protection sociale. Les grands phénomènes mondiaux tels que les changements climatiques et les crises économiques, alimentaires et énergétiques mondiales récurrentes montrent aussi que les progrès en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain peuvent être rapidement fragilisés ou anéantis par un choc économique, une catastrophe naturelle ou un conflit politique. Les pays les moins avancés, pour la plupart situés en Afrique subsaharienne, continuent d'être disproportionnellement

exposés à ces risques et éprouvent donc des difficultés particulières à réaliser les objectifs de développement social.

4. De plus, le fossé grandissant entre travailleurs du secteur structuré de l'économie, en particulier les adultes éduqués, et jeunes et femmes non qualifiés travaillant le plus souvent dans le secteur informel, a entraîné un retrait du travail décent, en particulier chez les jeunes, qui risque de provoquer mécontentement et instabilité et de mettre à mal le contrat social.

5. Dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, les gouvernements étaient invités à prendre des mesures concrètes afin de réaliser un ensemble d'objectifs mesurables. Tirant les enseignements de leur mise en œuvre, le Programme 2030 souligne que le développement mondial appelle une démarche plus intégrée, fondée sur la durabilité, l'équité et l'inclusion. Pour repenser et renforcer la dimension sociale du développement durable, il faut non seulement tenter d'atteindre des objectifs ciblés à court terme en matière de réduction de la pauvreté ou de création d'emploi mais aussi remédier aux causes structurelles profondes des obstacles au développement, obtenir des avancées et une résilience sociales généralisées et veiller à ce que le développement social soit tenable sur le long terme.

6. Le Programme 2030 repose sur l'idée que les mesures visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, à lutter contre les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique soutenue, partagée et durable et à favoriser la cohésion sociale sont intimement liées et interdépendantes (ibid., par. 13). Pour instaurer un monde juste, équitable et tolérant, où les sociétés ne fassent pas de laissés-pour-compte et où les besoins des plus vulnérables soient satisfaits, comme le veut le Programme 2030, les États Membres vont devoir mener des politiques résolument inclusives et cohérentes.

B. Éliminer la pauvreté, promouvoir l'égalité et le travail décent et respecter les droits de l'homme

1. Mesures d'application universelle axées sur la justice sociale, l'inclusion et la participation

7. L'évolution récente nous rappelle que les lois du marché ne produisent pas à elles seules la résilience, l'inclusion ou la protection de l'environnement. Pour généraliser la résilience et la protection face aux risques de pauvreté, de chômage et d'exclusion, il faut des politiques sociales couvrant l'ensemble de la population, notamment l'accès de tous à la protection sociale, à la justice et aux biens et services publics tels que les soins de santé et l'éducation, et un accès équitable aux ressources et aux débouchés. En effet, des politiques sociales de portée universelle sont essentielles pour mettre en œuvre le projet énoncé dans le Programme 2030, assurer à tous des moyens de subsistance sûrs et adéquats et renforcer la capacité productive des individus et des groupes. Elles peuvent aussi réduire la charge des soins assurés en trop grande partie par les femmes et les filles, inciter à préserver et mieux gérer les ressources naturelles, et protéger les populations de la perte de revenu et des coûts associés au chômage et à d'autres perturbations.

8. Les pays qui ont le plus investi pour élargir l'offre de biens et de services publics de qualité sont ceux qui ont le mieux réussi à faire reculer la pauvreté

chronique, à prévenir l'appauvrissement et à remédier aux vulnérabilités à long terme. Il s'agit d'un enseignement extrêmement pertinent pour la mise en œuvre du Programme 2030. En Indonésie, au Rwanda, en Thaïlande et au Viet Nam, par exemple, des investissements considérables dans les soins de santé, des mesures visant une couverture sanitaire universelle, ont donné lieu à une amélioration des indicateurs de santé et sont étroitement liés à la réduction de la pauvreté¹. La mauvaise santé étant une cause importante de la persistance de la pauvreté extrême et chronique, un facteur majeur d'appauvrissement et un frein à la productivité économique, les investissements visant à élargir la couverture sanitaire seront au cœur des stratégies nationales de renforcement de la résilience.

9. Les investissements les plus porteurs de changement sont ceux qui ont donné aux individus et aux familles la possibilité de protéger et d'accroître leurs moyens de subsistance, s'attaquant ainsi aux causes profondes de la pauvreté multidimensionnelle et de la vulnérabilité. L'accès universel à un enseignement de qualité peut améliorer les perspectives d'emploi et de revenus et renforcer la capacité et la confiance des groupes marginalisés de sorte qu'ils participent plus pleinement et plus souvent à la vie publique et civique. La couverture sanitaire universelle contribue à réduire le risque de perte soudaine de revenus pour raisons de santé, à améliorer la productivité et à rendre les gens aptes à travailler et à épargner plus longtemps. Parallèlement, les transferts sociaux universels tels que les indemnités pour enfants à charge ou les allocations familiales donnent aux familles les moyens d'investir substantiellement dans l'avenir de leurs enfants. Des transferts réguliers et prévisibles peuvent renforcer la stabilité des revenus, dont ne bénéficient généralement pas les personnes vivant sous le seuil de pauvreté ou juste au-dessus, permettant de planifier et d'utiliser à des activités plus bénéfiques une partie de l'argent voué à la consommation immédiate. Il existe de nombreux exemples concrets des retombées positives que les programmes de transferts monétaires assortis ou non de conditions peuvent avoir sur le développement social des ménages les plus pauvres, notamment en matière de santé ou d'enseignement, surtout en Amérique latine².

10. À l'inverse, il est avéré que l'absence de services sociaux et de protection sociale pour tous, ou l'insuffisance de leur couverture ou de leur qualité, va de pair avec une pauvreté et une insécurité persistantes, des inégalités croissantes et un sous-investissement dans le capital humain. Dans les pays à revenu élevé, les mesures d'austérité budgétaires prises à la suite de la crise financière mondiale de 2008, frappant notamment les pensions, les soins de santé et l'assistance sociale, ont contribué à aggraver la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment chez les personnes âgées et handicapées, entraînant tensions et mécontentement³.

11. Les politiques sociales universelles sont aussi nécessaires pour combattre l'exclusion et accroître la participation. Les personnes et les groupes peuvent d'autant mieux s'investir et concrétiser leurs choix qu'ils en ont les capacités, qu'il s'agisse de leur éducation, de leur état de santé ou de leurs aptitudes productives.

¹ Overseas Development Institute, *The Chronic Poverty Report 2014-2015: The road to zero extreme poverty* (London, 2014).

² Voir, par exemple, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, *Transferts monétaires conditionnels : réduire la pauvreté actuelle et future* (Washington, 2009).

³ Organisation internationale du Travail, *Rapport mondial sur la protection sociale 2014/15 : Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale* (Genève, 2014).

L'éducation, en générant valeurs, compétences et attitudes, joue un rôle particulièrement important dans la promotion de l'inclusion. Même si à l'échelle mondiale, le taux de scolarisation dans le primaire a progressé, l'accès à une éducation de qualité reste très inégal au sein des pays et entre eux. Les stratégies visant à améliorer l'accès des personnes vivant dans la pauvreté et des autres groupes marginalisés à l'éducation sont notamment la réduction ou la suppression des frais de scolarité et des dépenses connexes, l'élaboration de programmes d'enseignement bilingues tenant compte des sensibilités culturelles, l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments scolaires, des campagnes publicitaires de promotion de la scolarisation et le développement de l'enseignement professionnel et technique. Afin de d'améliorer les résultats de l'apprentissage, des pays développés et en développement ont investi dans la qualité des enseignants, augmenté leur salaire et se sont efforcés de les déployer équitablement sur leur territoire. De nombreux pays ont également mis au point des pratiques novatrices pour continuer d'offrir un enseignement scolaire et extrascolaire de qualité à un coût abordable, notamment à distance. Tout aussi importantes pour l'inclusion et la participation sont les réformes des programmes scolaires qui visent à rendre les jeunes mieux à même de prendre part à la vie économique et politique et d'être des agents actifs du développement durable. Ces réformes doivent aussi viser à transformer les normes sociales et les comportements sociaux qui créent des rapports inégaux et compromettent la viabilité sociale du développement.

12. Il est risqué d'ignorer l'importance du renforcement de la cohésion et de l'intégration sociales. Il est démontré que la pauvreté, le chômage et les inégalités entre groupes sociaux, qu'elles se fondent sur la race, l'origine ethnique, la religion, la caste ou l'âge, peuvent être les signes avant-coureurs de troubles civils et de formes de conflit plus violentes. Les politiques sociales universelles et les programmes de redistribution qui visent à lutter contre l'injustice sociale, l'exclusion systématique, la pauvreté et les inégalités, principales causes sous-jacentes des tensions sociales, peuvent contribuer à tisser des liens entre groupes sociaux, et à renforcer la confiance entre les citoyens, et entre ceux-ci et leurs gouvernements.

13. L'universalité des politiques sociales est également nécessaire pour favoriser la tenue des engagements relatifs aux droits de l'homme qui sous-tendent le développement social, ainsi que les principes d'équité, de justice sociale et de solidarité qui ont constitué le fondement du Sommet mondial pour le développement social. Le droit à l'éducation, aux soins de santé, au logement et au travail est mieux respecté par les gouvernements qui suivent des politiques sociales fondée sur une offre large de biens et de services publics. La Jamaïque, par exemple, est parvenue à créer un cadre normatif obligeant le Gouvernement à chercher sans relâche des solutions aux difficultés de logement des citoyens, en reconnaissant le droit au logement par des lois, des politiques et des traités internationaux. De même, l'Inde a lancé en 2005 un programme rural national de garantie d'emploi pour permettre à l'ensemble des citoyens d'exercer leur droit au travail.

2. Promouvoir l'inclusion par des mesures spéciales ciblées

14. Même avec un schéma directeur fondé sur l'universalité, certains groupes de la population auront plus difficilement que d'autres accès à des services sociaux de qualité.

15. Par exemple, même avec une politique censée assurer l'accès universel, la qualité de l'enseignement est souvent meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural. Même dans les zones urbaines, il peut y avoir d'importantes différences de qualité des établissements scolaires et d'autres services publics entre les quartiers riches et les quartiers pauvres⁴. Les filles peuvent être tenues à l'écart de l'école et la distance ou des considérations de sécurité peuvent empêcher des enfants de s'y rendre. Il faut donc des mesures spéciales, même à titre temporaire, pour surmonter ces difficultés et rendre l'accès à l'enseignement véritablement universel en favorisant le développement social.

16. Pour favoriser l'accès de certains groupes ou de certaines personnes aux services, plusieurs pays utilisent des mesures ciblées, telles que des bons de transport pour les personnes handicapées ou des services d'interprétation aux locuteurs de langues autochtones. Par exemple, la Bulgarie a un système de bourses, de transport scolaire, de manuels scolaires, d'allocations scolaires, d'appui scolaire, d'activités extrascolaires mixtes et d'implication des parents et autres intervenants, destiné à promouvoir l'intégration des enfants roms dans l'enseignement ordinaire. La Nouvelle-Zélande adapte services et prestations aux besoins particuliers des Maoris, notamment en accroissant l'offre de consultations médicales et de documents de promotion de la santé en maori, et le Guatemala dispose d'un système bien établi d'enseignement bilingue et interculturel pour enfants autochtones. Ces mesures s'avèrent plus efficaces lorsque les autorités s'efforcent d'éviter la stigmatisation ou de perpétuer les stéréotypes.

17. Par ailleurs, certains font face à des obstacles particuliers qui les empêchent de participer pleinement à la vie sociale, économique, politique et culturelle de leur communauté. Afin de lutter contre ces obstacles, plusieurs pays, notamment d'Asie du Sud, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Amérique du Nord, ont adopté des politiques de discrimination positive ou de quotas visant l'inclusion de groupes défavorisés tels que les femmes et les minorités ethniques, notamment dans la politique et l'enseignement. Il apparaît que ces mesures peuvent contribuer à atténuer ou à supprimer les facteurs qui entretiennent les discriminations, et à permettre aux personnes et communautés marginalisées de participer activement à la prise de décisions. Les mesures visant à faire baisser les taux élevés de chômage et de découragement chez les jeunes contribuent aussi à lutter contre l'exclusion. L'Allemagne, la Finlande, la Suède et d'autres pays d'Europe ont mis en œuvre des programmes pour la jeunesse associant emploi, orientation professionnelle, apprentissage et stages, fonds de démarrage d'activité, formation continue et assistance connexe.

18. Ces mesures spéciales devraient en principe n'être que temporaires. Même si l'inclusion de certains groupes, tels les personnes handicapées, peut nécessiter une aide spécifique constante, les gouvernements devraient viser *in fine* à donner à tous les mêmes chances au départ, sans laisser personne de côté, et à gommer les inégalités qui créent ce besoin constant de mesures spéciales. De plus, même si des interventions ciblées contribuent à atténuer certains aspects de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale de certains groupes, les progrès durables passent par une approche universelle élargie fondée sur la justice sociale et visant à combattre

⁴ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2011 – La crise cachée : les conflits armés et l'éducation* (Paris, 2011).

directement les inégalités et à créer la solidarité autour d'objectifs de développement.

19. Globalement, les modalités d'un cadre de développement social associant mesures universelles et mesures ciblées doivent être définies en fonction des conditions économiques et politiques du pays, selon les principes de justice sociale et d'égalité. Dans l'Initiative pour un socle de protection sociale, la protection sociale universelle est complétée par des mesures plus ciblées fondées sur les systèmes de protection sociale, les structures institutionnelles et administratives, la marge de manœuvre budgétaire et les besoins, objectifs et priorités de développement social des différents pays. Ce sont donc ceux-ci qui définissent les politiques de protection sociale minimale et les mettent en œuvre. Europe 2020, la stratégie de l'Union européenne pour la croissance, associée à l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale, est un autre exemple de schéma directeur régional permettant la convergence des plans nationaux tout en ménageant leurs priorités politiques, sociales et économiques. Ainsi, la Roumanie dispose d'une stratégie 2014-2020 d'intégration sociale et de réduction de la pauvreté, qui vise à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion, conformément aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

20. En adoptant le Programme 2030, les États Membres ont déjà pris dans plusieurs de ces importants domaines d'action sociale des engagements qui peuvent leur donner une plus grande marge de manœuvre pour définir leurs stratégies concrètes de mise en œuvre. Cependant, ces engagements ne favoriseront véritablement la participation et ne serviront véritablement la conception intégrée du développement social convenue au Sommet mondial pour le développement social que s'ils se traduisent en actions.

C. Promouvoir une participation et des institutions sans exclusive

21. Pour renforcer le développement social aujourd'hui, il faut aussi changer les institutions et les normes, attitudes et mentalités sociales qui perpétuent les injustices structurelles, entraves au développement social. Tant qu'elles subsistent, ces injustices font que les politiques de développement ne peuvent réduire les multiples difficultés et inégalités sur le long terme. Même si une mutation institutionnelle est souvent malaisée, les États et la communauté internationale doivent s'employer à créer des structures institutionnelles et un environnement ouvert propices à l'adoption de politiques de développement social, à leur mise en œuvre et à leur succès. Les institutions ouvertes et inclusives et les gouvernements promouvant activement la transparence, la responsabilité et la participation sont également les plus susceptibles de soutenir le développement durable.

22. La mise en place d'institutions ouvertes et sans exclusive peut nécessiter d'importantes modifications du mode de fonctionnement des institutions publiques et de leurs relations avec les citoyens. La création de partenariats entre les institutions de l'État et d'autres parties prenantes et d'espaces de consultation, notamment de processus participatifs pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques, sont des moyens de rendre les solutions politiques légitimes, pertinentes et durables. Solliciter l'avis de tous les citoyens concernés – en particulier, de ceux qui sont habituellement marginalisés – et en tenir compte

permettrait de leur donner des moyens d’agir et contribuerait à ce que les politiques répondent aux besoins réels et s’attaquent bien aux obstacles au progrès social.

23. Depuis quelques années, l’accès croissant aux technologies de l’information et des communications a contribué de manière décisive à faciliter la participation de la population, en permettant à des individus et des groupes d’exprimer leurs opinions et de se mobiliser en faveur de causes communes. Ces technologies présentent un vaste potentiel surtout chez les jeunes, qui utilisent déjà les médias sociaux pour être en contact, tenir des échanges et s’inspirer mutuellement en grand nombre, et chez les personnes handicapées, qu’elles aident à surmonter certains obstacles physiques. Elles peuvent aussi être un instrument d’amélioration de la gouvernance en fournissant des informations et en contribuant à coordonner les demandes de ceux qui appellent à l’ouverture des institutions. Toutefois, il est clair que ce potentiel ne donne lieu à un changement significatif que si de nombreux pans de la société se mobilisent et s’organisent pour lui donner corps. Pour en réaliser le potentiel d’autonomisation, il faut notamment combler la fracture numérique entre pays et, au sein de ceux-ci, entre régions urbaines et rurales, entre communautés et entre groupes sociaux.

24. Les gouvernements recourent de plus en plus aux technologies de l’information et des communications pour faire participer le public à la prise de décisions. La participation électronique des citoyens à la gouvernance se répand, notamment pour ce qui est de la budgétisation participative et de la budgétisation et du suivi budgétaire tenant compte de l’égalité des sexes. Dans certains cas elle ne permet toutefois pas d’améliorer les services ni d’obtenir les résultats escomptés, ce qui diminue la confiance de la population vis-à-vis du gouvernement⁵. Pour que ces approches ouvertes soient efficaces, il faut que les décideurs politiques se montrent attentifs au renforcement de la participation citoyenne, qu’ils tiennent leurs engagements à cet égard et qu’ils créent un climat propice à la participation électronique⁶.

25. Il est de plus en plus admis que des politiques bien conçues visant les causes profondes de l’injustice sociale et le manque de participation citoyenne nécessitent des données fiables et des méthodes statistiques plus complètes. Il est primordial que tous les citoyens soient officiellement enregistrés et que l’on dispose de données sur tous, non seulement parce qu’il s’agit d’un droit fondamental mais aussi parce que cela permet aux gouvernements de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Un système complet de délivrance universelle de pièces d’identité authentiques est essentiel pour assurer à tous l’accès à l’économie formelle et aux services de santé et d’enseignement, permettre aux gouvernements une affectation efficace des ressources et permettre aux citoyens de veiller à ce qu’ils tiennent leurs engagements. Sans pièces d’identité, par exemple, les enfants des groupes marginalisés ont moins de chances de pouvoir s’inscrire à l’école et de bénéficier des possibilités d’inclusion qu’elle leur offrirait. Le progrès technologique peut contribuer à améliorer l’enregistrement des naissances et les autres méthodes d’identification officielle. En outre, le meilleur moyen d’assurer le suivi des progrès de tous les groupes est de renforcer la capacité des instituts nationaux de statistique de sorte qu’ils puissent fournir de meilleures données sur les ménages et les

⁵ Nations Unies, « An overview of e-participation models » (New York, 2006).

⁶ *United Nations E-Government Survey 2014: E-Government for the Future We Want* (Publication des Nations Unies, numéro de vente : 14.II.H.1).

particuliers, les ventiler davantage, utiliser de nouvelles méthodes de recherche sociale et mettre à profit les possibilités qu'offrent les nouvelles techniques de collecte de données.

26. La Commission du développement social peut également appliquer ces principes au niveau intergouvernemental en veillant à ce que la mise en œuvre, le suivi et l'examen des objectifs de développement durable se fassent de manière responsable et ouverte, et surtout à prendre en compte l'avis des groupes et individus marginalisés et vulnérables et à y réagir. Elle pourrait pour cela encourager les États Membres à recourir à des partenariats multipartites et à d'autres mécanismes participatifs, ainsi qu'à partager leurs expériences de ces nouvelles méthodes. Une bonne intégration des principes d'égalité et de justice sociale passe aussi par l'élaboration et l'utilisation de nouveaux indicateurs, fondés notamment sur les valeurs et perceptions, pour mesurer la participation, l'inclusion et l'autonomisation. Ceux-ci pourraient contribuer à déceler les disparités entre différents groupes, et s'intéresser en particulier aux plus pauvres et aux plus marginalisés.

D. Des politiques sociales, instruments de la croissance pour tous et de la protection de l'environnement

27. Il faut également des politiques sociales robustes pour générer une croissance économique durable, inclusive et équitable et pour protéger l'environnement. Il est de plus en plus communément admis, par exemple, que les fortes inégalités peuvent enrayer le progrès économique et aggraver l'exclusion économique et sociale. Elles peuvent non seulement plomber la croissance à terme mais aussi rendre les marchés imprévisibles et instables. Il est prouvé qu'il existe une relation inverse entre l'augmentation de la part de revenus des 20 % les plus riches de la population et la croissance économique, ce qui signifie qu'une augmentation de la concentration des revenus entraîne un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut⁷. Des politiques sociales bien conçues peuvent accroître la croissance économique et améliorer la relance après une crise au moyen de mesures de redistribution réduisant les inégalités, renforçant la productivité et la demande agrégée et jetant les bases de la stabilité politique essentielle à une croissance économique à long terme.

28. Plusieurs pays reconnaissent l'importance d'une croissance plus inclusive et plus durable et montrent qu'une politique sociale innovante peut améliorer le bien-être de la population sans sacrifier la productivité. Le Brésil, la Chine et la Thaïlande, par exemple, ont élargi et renforcé leurs mécanismes de protection sociale tout en appliquant des politiques d'emploi et des politiques économiques complémentaires axées sur une augmentation vaste et durable du niveau de vie, en particulier des personnes à faible revenu et des classes moyennes⁸.

29. Il est avéré que des politiques complètes et bien adaptées en matière de développement social et de marché du travail augmentent les possibilités pour tous de participer à des activités économiques productives, en améliorant l'accès aux ressources productives, en renforçant les compétences, et créant des possibilités

⁷ Fonds monétaire international, « Causes and consequences of income inequality: a global perspective », IMF Staff Discussion Note, n° 15/13 (juin 2015).

⁸ *Rapport mondial sur la protection sociale* 2014-2015.

d'emploi décent et en réduisant la vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux. Un ensemble croissant d'éléments indiquent que si on donne à la population un emploi à salaire décent, une assurance-chômage, l'accès à des soins de santé et la possibilité de tenir des négociations collectives, les revenus des travailleurs moins qualifiés s'en trouvent valorisés sans que la machine économique ne s'enraye. Là où les politiques et les institutions régissant le marché du travail ont augmenté les revenus réels, elles ont un effet positif sur la demande, la croissance et l'emploi.

30. À l'inverse, l'accent mis récemment sur l'équilibre des budgets publics dans certains pays développés rend l'économie réelle et le marché du travail plus volatiles⁹. Il engendre également une baisse des investissements publics dans les infrastructures, les technologies et le capital humain, pourtant essentiels à un développement plus inclusif¹⁰. Le mécontentement social observé en Europe au lendemain de la crise financière de 2008 était étroitement lié aux politiques d'austérité, et il montre les risques encourus lorsqu'on néglige le lien entre inclusion, stabilité et prospérité. Le chômage répandu et l'insécurité de l'emploi chez les jeunes d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale soulignent les dangers de ne pas inclure de dimension sociale dans l'élaboration des politiques. Dans un tel contexte, la politique sociale est souvent utilisée en dernier recours pour gérer les échecs du marché, sans traiter les causes profondes ni les obstacles systémiques à un développement durable, inclusif et équitable.

31. Les politiques sociales et environnementales peuvent également être complémentaires. Même si les dimensions sociales de l'épuisement des ressources naturelles, de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, de même que la relation entre inégalités et préservation de l'environnement ne sont toujours pas suffisamment étudiées, les recherches existantes révèlent une corrélation entre la durabilité de l'environnement, la réduction des inégalités et des sociétés stables et paisibles¹¹.

32. De récents exemples démontrent que les politiques sociales peuvent être assorties de mesures environnementales pour répondre à ces préoccupations. Il peut s'agir d'incitations à contribuer à la conservation du patrimoine environnemental mondial et à promouvoir un régime foncier durable et une gestion durable de l'écosystème – par exemple au moyen de programmes tels que le paiement pour services liés aux écosystèmes et la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+). Au Brésil, le programme Bolsa Verde vise à centrer les incitations sur la communauté, c'est-à-dire sur ceux qui interagissent régulièrement avec les écosystèmes vulnérables, aux fins d'une production et d'une consommation plus

⁹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Rapport sur le commerce et le développement, 2012 : politiques pour une croissance équitable et équilibrée* (Publication des Nations Unies, numéro de vente F.12.II.D.6).

¹⁰ Isabel Ortiz et al., « The decade of adjustment: a review of austerity trends 2010-2020 in 187 countries », ESS Working Paper No. 53 (Genève, Organisation internationale du travail; New York, Columbia University; Genève, Le Centre Sud, 2015).

¹¹ Safa Motesharrei, Jorge Rivas et Eugenia Kalnay, « Human and nature dynamics (HANDY): modelling inequality and use of resources in the collapse or sustainability of societies », *Ecological Economics*, vol. 101 (mai 2014), p. 90 à 102; et Nations Unies, « Inequality and environmental sustainability », Document de travail n° 145 du Département des affaires économiques et sociales, ST/ESA/2015/DWP/145 (août 2015).

durables favorisant la prospérité à long terme plutôt que de la miner. Les aides à l'utilisation d'énergies vertes et la taxe carbone, la conception de logements sociaux publics à haut rendement énergétique, l'intégration de la gestion des risques de catastrophes dans les politiques sociales et les transferts de fonds aux personnes touchées par les conséquences des changements climatiques sont certaines des mesures tirant parti du lien entre les dimensions sociales et environnementales du développement social. De même, un enseignement créant de nouvelles aptitudes en matière de technologies vertes donne aux travailleurs les compétences nécessaires pour fournir plus efficacement des services essentiels à plus de personnes, à un coût environnemental moindre. Au-delà de ces mesures spécifiques, en régissant l'accès aux biens et aux services et leur distribution, les politiques sociales peuvent aussi aider les populations les plus touchées par la dégradation de l'environnement et les chocs environnementaux à faire face à leurs conséquences et à prévenir certaines formes de dégradation de l'environnement qui sont étroitement liées à la pauvreté. En outre, l'éducation et la réduction de la pauvreté et des inégalités feront évoluer les comportements vers une consommation et une production plus durables.

33. Si le passage à une économie verte apporte des possibilités d'emploi – par exemple, dans le secteur des énergies renouvelables ou des déchets propres –, il ne peut avoir un effet positif net sur l'emploi et la pauvreté que s'il s'accompagne de politiques protégeant ceux qui pâtiront de la transition et investissant en eux. Il faut également des politiques qui prennent en compte la forte intensité de main d'œuvre des technologies vertes, et des programmes de protection sociale peuvent également faciliter le passage à une économie verte en évitant aux personnes affectées par la transition de tomber dans la pauvreté.

III. Renforcer la cohérence de l'élaboration des politiques de développement durable

34. L'accès universel à la protection sociale et aux services sociaux est nécessaire pour maintenir les pays sur la voie du développement durable, la politique sociale ne pourra générer seule les transformations structurelles permettant un développement durable pour tous et centré sur les populations. Un tel résultat nécessite des politiques élaborées de manière cohérente et coordonnée, alignant en particulier les politiques macroéconomiques sur les objectifs sociaux et environnementaux. Il faut pour cela, dans l'élaboration des politiques économiques, accorder davantage d'importance au travail décent et à la distribution des revenus au lieu de se limiter au contrôle de l'inflation et des déficits budgétaires. Il faut également des politiques complémentaires favorisant le développement industriel et la diversification économique, ainsi que d'importants investissements dans l'infrastructure, les technologies et le capital humain. Il faut modifier non seulement la manière d'envisager l'élaboration des politiques mais aussi les arrangements institutionnels et les mentalités des gouvernements et des citoyens.

35. En s'intéressant en particulier aux moyens de mettre en œuvre le Programme 2030, la Commission du développement social devrait réfléchir à des façons cohérentes d'envisager la promotion du progrès social. La question de la cohérence des politiques n'est pas neuve pour la Commission, dont la quarantième session avait pour thème prioritaire « Intégration des politiques sociales et économiques ». La Commission devrait maintenant faire le point des manières d'envisager

l'élaboration cohérente des politiques à ce jour et examiner les mécanismes permettant d'intégrer les objectifs sociaux et la durabilité environnementale aux politiques macroéconomiques.

Éléments d'approches cohérentes de l'élaboration de politiques de développement durable

36. Il existe de nombreux exemples de politiques sociales cohérentes. Dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, par exemple, des experts nationaux ont conclu que les actions intersectorielles et la participation sociale permettaient d'agir sur les déterminants sociaux de la santé, améliorant les résultats et réduisant les inégalités dans ce domaine. L'action intersectorielle a été primordiale dans le programme chilien de soins de santé pour enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes, Chile Crece Contigo, qui réunit un Comité de ministres dirigé par le Ministère du développement social, avec les ministères de la santé, du travail et de la protection sociale, du logement, de la culture, de l'éducation, de la justice et des finances, ainsi que le Service national de la femme. Le Brésil a institutionnalisé sa participation dans le secteur de la santé par des conférences nationales réunissant un large éventail de parties prenantes qui examinent l'orientation générale de la politique nationale de santé, et par des conseils nationaux et locaux sur la santé, qui élaborent des stratégies et supervisent l'exécution des politiques de santé.

37. Un examen des démarches cohérentes dans l'élaboration des politiques montre que leur efficacité dépend en grande partie de facteurs politiques et institutionnels. Il n'existe pas de formule unique pour mettre en œuvre une approche coordonnée et cohérente de l'élaboration de politiques car la stratégie suivie doit tenir compte de la situation nationale. Trois aspects fondamentaux semblent toutefois se dégager. Ils sont décrits ci-après.

1. Élaborer une stratégie politique commune et renforcer la coordination intersectorielle

38. Les obstacles institutionnels à l'élaboration cohérente de politiques tiennent généralement à des préoccupations sectorielles découlant de la structure cloisonnée de l'administration publique. Pour définir et susciter les synergies entre politiques sectorielles et mener les éventuelles tractations, il faut une vision commune de l'objectif politique. La Colombie par exemple a testé une approche intégrée, dans laquelle 20 ministères et conseils présidentiels ont tenu une série de séances communes pour débattre de questions en tous sens, notamment le transport, l'environnement, l'égalité des sexes et l'énergie, énonçant ensemble les problèmes et objectifs communs aux divers secteurs. Cette initiative, lancée par le Ministère des affaires étrangères, se poursuit sous l'égide du Département national de planification. Pour établir une stratégie politique commune, une autre méthode est de concevoir et d'exécuter des plans et des stratégies nationales de développement durable tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales. Le Plan sud-africain de développement national à l'horizon 2030, appelé Our Future – Make it Work, rassemble toutes les parties prenantes (gouvernement, entreprises et grand public) pour s'attaquer aux obstacles systémiques au développement, à commencer par la pauvreté, les inégalités et le chômage.

39. La réduction des clivages entre institutions et la formulation d'incitations à la coordination et à la coopération intersectorielles permettront une élaboration cohérente des politiques. L'adaptation des institutions doit se fonder sur une culture des responsabilités partagées, la communication entre structures et entre disciplines et la refonte des fonctions organisationnelles, insufflées par une volonté politique au plus haut niveau. Il faut des structures efficaces encourageant les différents secteurs à tenir compte des multiples dimensions des politiques sociales, économiques et environnementales. Il peut donc falloir concevoir ou fonder de nouveaux organes nationaux chargés d'organiser, de planifier, de coordonner et d'examiner la mise en œuvre de politiques visant une action commune en faveur d'intérêts communs à l'ensemble des secteurs.

40. Une planification plus cohérente du développement durable donne souvent lieu à la création d'organes de coordination de haut niveau. On mentionnera à titre d'exemple le Conseil national sur le développement durable en Arménie, le Conseil de suivi du développement durable au Bangladesh, la Commission de planification en Inde, la Commission nationale du développement et des réformes en Chine, la Commission nationale de planification en Afrique du Sud, et l'initiative de partenariat social à la Barbade, où ministres, chefs d'entreprises et syndicats se réunissent sous la direction du Premier ministre pour relever les grands défis sociaux, économiques et environnementaux.

41. La création de commissions, comités ou autres groupes de travail ne suffit cependant pas à assurer la cohérence des politiques. Il faut également des mécanismes et des comportements appuyant une réflexion intersectorielle sur la façon dont l'ensemble des services gouvernementaux résolvent les problèmes. La mise en place de politiques cohérentes repose avant tout sur un réseau efficace d'institutions gouvernementales appuyant les autorités locales et les communautés, qui nécessite une coopération verticale et horizontale. Dans le même temps, pour renforcer les capacités administratives et managériales aux fins de la formulation cohérente de politiques, il faut faire fond sur les structures et normes locales et nationales existantes, tout en réduisant au minimum le risque de mise en concurrence pour les ressources.

2. Participation, coalitions multipartites et partenariats

42. Une large participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques est nécessaire pour dégager un consensus et accroître l'appropriation tout au long de leur cycle. Pour que les coalitions multipartites et les partenariats donnent les résultats escomptés, il faut une direction au plus haut niveau du gouvernement et l'appui de la base – autorités locales et citoyens. La mobilisation des parties prenantes nécessite des consultations inclusives et une participation politique accrue de tous les individus et de tous les groupes à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques. Tous les citoyens – femmes, jeunes, personnes âgées, autochtones et personnes handicapées, doivent pouvoir s'approprier le programme de développement et participer au changement à effectuer d'urgence.

43. L'investissement dans les capacités institutionnelles et humaines des gouvernements sera nécessaire pour que les organismes gouvernementaux nouent et entretiennent de véritables partenariats à plusieurs niveaux avec les parties prenantes, notamment le secteur privé et la société civile, de façon à instaurer la confiance et la responsabilité quant aux résultats. En outre, la participation doit être

officialisée pour être effective. En ce sens, le renforcement des dialogues sur les politiques nationales sera important pour faciliter la participation active des multiples acteurs à tous les stades du cycle des politiques. À cet égard, le Ministre polonais de l'économie a établi en 2014 un conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises, créant ainsi un lieu d'échange d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques entre l'administration publique, les entreprises et la société civile aux fins de promouvoir le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises¹².

3. Données, suivi et responsabilité

44. Un instrument essentiel du renforcement de la cohérence est la prise de décisions bien informées. Des informations sur les interactions complexes entre systèmes sociaux, économiques et environnementaux et des analyses de celles-ci, permettant une meilleure compréhension des incidences de la politique macroéconomique sur la société et l'environnement, doivent guider la formulation des priorités. Elles peuvent également éclairer les décideurs des différents secteurs sur les incohérences qui pourraient résulter de leurs décisions et leur indiquer comment diminuer le coût de ces incohérences et communiquer sur les compromis nécessaires.

45. Il existe plusieurs outils pouvant aider à évaluer l'incidence des politiques macroéconomiques sur les objectifs de développement¹³. Des études et simulations de plus en plus sophistiquées sur les répercussions sociales, en particulier, peuvent aider les décideurs à définir les opportunités, les contraintes et les risques sociaux des mesures proposées. Elles peuvent aussi apporter une contribution essentielle au dialogue entre les parties prenantes, y compris les communautés touchées, sur les priorités de développement.

46. Le suivi des répercussions des politiques et l'application du principe de responsabilité nécessiteront des systèmes statistiques intégrés réunissant les données ventilées provenant de multiples sources, notamment des données et indicateurs sur la participation et la représentation des individus et des groupes aux processus de décision en tant que mesure de la performance, ainsi qu'un suivi au niveau communautaire. La société civile a un rôle important à jouer dans la collecte de données sur la mise en œuvre et les effets de politiques cohérentes au niveau local, en particulier pour les groupes vulnérables ou les zones reculées pour lesquelles les données sont difficiles à obtenir.

IV. Financer la dimension sociale du développement

47. Une des difficultés en matière de renforcement du développement social est le manque de financement suffisant et durable, malgré l'avis général selon lequel les investissements dans l'éducation, les soins de santé et un système de protection sociale complet et équitable augmentent directement les capacités humaines, réduisent les risques et la vulnérabilité aux chocs externes et jettent les bases de la

¹² Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Better Policies for Development 2015: Policy Coherence and Green Growth* (Paris, OECD Publishing, 2015).

¹³ Voir, par exemple, Nations Unies, *Financing Human Development in Africa, Asia and the Middle East* (New York, Bloomsbury Publishing, 2013).

croissance économique future. Il est également démontré qu'un ensemble de transferts et services sociaux de base et adaptés au contexte – un socle de protection sociale – est financièrement réalisable, même dans les pays les plus pauvres, s'il est mis en place de manière progressive¹⁴. Pourtant, les politiques budgétaires et monétaires limitent souvent les dépenses sociales et les investissements publics dans les infrastructures et les technologies, pourtant essentiels à un développement inclusif et durable.

48. Alors que les objectifs du Millénaire pour le développement ont été mis en œuvre au moment où de nombreux pays connaissaient une croissance économique rapide, le Programme 2030 démarre dans un contexte de rétablissement précaire après la crise financière mondiale de 2008. Les changements de politique nécessaires dans le climat financier actuel sont largement énoncés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, d'après lequel les principaux problèmes systémiques auxquels la gouvernance économique mondiale se heurte sont notamment la nécessité de renforcer la cohérence des politiques dans les trois dimensions du développement durable. Le Programme détermine plusieurs domaines transversaux de financement du développement qui s'appuient sur les synergies entre les trois dimensions, dont deux relèvent de la compétence de la Commission du développement social : assurer la protection sociale et la prestation de services publics essentiels pour tous et assurer un plein emploi productif et un travail décent pour tous (résolution 69/313 de l'Assemblée générale). Le Programme d'action d'Addis-Abeba contient également des accords sur les mécanismes de développement du financement, dont la majorité concernent au premier chef le financement de la politique sociale, comme expliqué ci-après.

49. Les pays à niveaux de revenus similaires ont une grande marge d'appréciation pour ce qui est de l'ampleur des dépenses publiques et la part des ressources publiques destinée aux dépenses sociales, ce qui montre que, même si le financement de la dimension sociale du développement est avant tout une question de volonté politique et de priorités politiques, des mesures peuvent être prises pour fournir plus efficacement les prestations, réduire les gaspillages et la mauvaise utilisation des ressources, et mobiliser des financements supplémentaires dans les pays les plus pauvres.

A. Augmenter la mobilisation des ressources intérieures

50. La mobilisation des ressources intérieures et l'utilisation efficace des fonds sont primordiales pour le financement de la dimension sociale du développement dans tous les pays, en particulier pour ce qui est de la fourniture de services publics et la création de systèmes de protection sociale. Une façon d'augmenter les marges budgétaires limitées en matière de politique sociale est d'améliorer l'efficacité des dépenses pour le développement social en améliorant la qualité des services publics. Plusieurs pays d'Asie, dont le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam, par exemple, ont élaboré des cadres d'investissement relatifs au VIH fondés sur des données probantes afin d'optimiser le financement des activités liées au VIH en procédant à

¹⁴ Pour un résumé des dernières estimations des coûts d'un ensemble de prestations sociales de base réalisées par l'OIT, veuillez consulter la page <http://www.social-protection.org/gimi/gess/ShowTheme.action?id=2526>.

des investissements stratégiques et en réduisant le gaspillage sur la base de la spécificité de l'épidémie (voir E/ESCAP/HIV/IGM.2/3).

51. La mobilisation des ressources intérieures par une réforme fiscale était considérée comme un pilier du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement. Elle a également été soulignée dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui comporte un engagement à améliorer l'administration fiscale par des systèmes fiscaux modernisés et progressifs, par une politique fiscale mieux conçue et par une collecte plus efficace des impôts, ainsi que par une intensification de la coopération fiscale internationale (résolution 69/313 de l'Assemblée générale, par. 22 et 27).

52. Les recettes fiscales présentent plus d'avantages que d'autres sources de revenu parce qu'elles sont stables et qu'elles permettent de renforcer la confiance entre le Gouvernement et les citoyens en finançant des programmes à visée universelle¹⁵. Des systèmes fiscaux progressifs, de même que les systèmes de protection sociale et la fourniture de services de base sont un élément important des efforts de redistribution visant à éradiquer la pauvreté et à réduire les inégalités. Des données d'Amérique latine et des Caraïbes montrent le potentiel inexploité d'un système fiscal modernisé et progressif. La collecte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques représente 1,4 % du PIB des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, contre 8,5 % dans les pays de l'OCDE¹⁶.

53. Il est possible de mobiliser davantage les ressources intérieures et d'élargir ainsi la marge de manœuvre budgétaire dans les pays en développement. Les pays peuvent élargir leur assiette fiscale en améliorant l'efficacité de l'administration fiscale, en réduisant les exonérations fiscales, en augmentant le respect des obligations fiscales et en empêchant l'évasion fiscale. On estime que globalement, les flux financiers illicites de l'évasion fiscale et de la corruption dépassent de loin les investissements étrangers directs et l'aide publique au développement¹⁷. Il n'est pas facile d'améliorer la transparence et l'efficacité des systèmes fiscaux, de créer des contextes économiques empêchant les flux de fonds illicites et de rapatrier les avoirs volés et cela peut prendre du temps mais c'est le moyen le plus efficace d'augmenter durablement les recettes publiques.

B. Renforcer le rôle du secteur privé dans le financement du développement

54. Le secteur privé joue un rôle important dans le financement du développement, en particulier au travers des investissements étrangers directs et d'un système financier international stable. Pour maximiser la contribution du secteur privé aux objectifs de la politique sociale nationale, il faut assurer la

¹⁵ Katja Hujo, « Financing social and labour market policies in times of crisis and beyond », in *The Twin Challenges of Reducing Poverty and Creating Employment*, ST/ESA/342 (New York, Nations Unies, 2013); et Odd Helge Fjeldstad and Lise Rakner, « Taxation and tax reforms in developing countries: illustrations from sub-Saharan Africa », *CMI Report 6* (Bergen, Chr. Michelsen Institute, 2003).

¹⁶ Nations Unies, « Strengthening social development in the contemporary context: lessons from Latin America and the Caribbean » (New York, mai 2015).

¹⁷ OCDE, *Better Policies for Development 2014. Policy Coherence and Illicit Financial Flows* (Paris, 2014).

cohérence entre objectifs du secteur privé, objectifs de la politique nationale et stratégies nationales et régionales de développement durable. À cette fin, il est possible de renforcer les politiques financières nationales, les institutions et les agences de réglementation qui supervisent et promeuvent une transparence accrue des marchés financiers privés. De plus, la création, dans le système financier, d'incitations visant à promouvoir non seulement la stabilité économique mais aussi les objectifs sociaux souhaités, tels qu'une inclusion financière accrue et une réduction des inégalités, renforce le rôle du secteur privé dans le financement de la dimension sociale du développement.

55. Les mécanismes financiers visant à améliorer l'inclusion dans les marchés financiers privés sont notamment l'appui aux microcrédits, à la microassurance et à la microfinance. Par exemple, la XacBank, en Mongolie, a d'abord été créée comme institution non bancaire de microfinancement octroyant de petits prêts à quelque 4 000 clients, dont beaucoup étaient de petits entrepreneurs et des éleveurs. Au fil des ans, la XacBank est devenue l'une des plus grandes banques commerciales du pays, avec près de 250 000 clients, dont 24 % reçoivent des prêts de moins de 300 dollars et 70 % des prêts de moins de 2 500 dollars¹⁸. Plus de 21 % des emprunteurs actifs de la banque sont des micro- et petits entrepreneurs¹⁹. De même, au Kenya, le Gouvernement a mis en place plusieurs initiatives d'accès au crédit, dont le Youth Enterprise Development Fund (fonds de développement des entreprises favorisant l'emploi des jeunes) et le Micro and Small Enterprises Fund (fonds pour les micro- et petites entreprises), destinés aux jeunes, aux femmes et aux personnes handicapées. Ces dispositifs garantissent aux entrepreneurs l'accès à un crédit à taux zéro pour stimuler l'esprit d'entreprise, encourager la création d'emplois et favoriser la croissance.

56. Les transferts de fonds constituent une source importante de ressources en termes absolus et relatifs – en tout, 436 milliards de dollars ont été envoyés aux régions en développement en 2014 – et une part importante du PIB dans les pays de petite taille dont proviennent les migrants²⁰. L'importance de renforcer les retombées des transferts de fonds sur le développement est reconnue dans les objectifs de développement durable : une des cibles porte sur la réduction des coûts de transaction des envois de fonds au-dessous de 3 % et l'élimination des couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %, à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale). Des efforts visant à améliorer les connaissances financières des migrants et créer pour eux des possibilités d'investissement peuvent accroître l'incidence de la migration sur le développement social.

¹⁸ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Case Studies of Sustainable Development in Practice: Triple Wins for Sustainable Development* (New York, 2012).

¹⁹ XacBank, *Annual Report 2014*. Disponible à l'adresse http://www.xacbank.mn/uploads/users/32-admin/report/Annual_report_2014_en.pdf (dernière consultation le 14 octobre 2015).

²⁰ Banque mondiale, « Migration and remittances: recent developments and outlook; Special topic: financing for development », *Migration and Development Brief* No. 24. Disponible à l'adresse <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1288990760745/MigrationandDevelopmentBrief24.pdf> (dernière consultation le 15 octobre 2015).

C. Revitaliser la coopération financière et technologique internationale

57. La coopération financière et technologique internationale, notamment le transfert de technologies et le développement des capacités locales, la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et l'aide publique au développement, continueront de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Programme 2030, en particulier pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays en conflit ou sortant d'un conflit. Pour les pays fortement endettés ayant peu de marge de manœuvre pour augmenter leurs recettes intérieures, il importe d'obtenir des subventions extérieures pour élargir cette marge de manœuvre et s'attacher à la dimension sociale du développement²¹.

58. L'efficacité de la coopération internationale est cependant compromise si elle n'est ni coordonnée ni prévisible. Par exemple, l'augmentation des décaissements de l'aide publique au développement pour la santé mondiale au cours de la décennie écoulée a été assortie d'une augmentation du nombre des acteurs de la santé dans le monde, ce qui a compliqué les partenariats et la coordination entre les acteurs, notamment les gouvernements. En outre, en se focalisant sur la maladie et sur une perspective verticale, les investissements de nombreuses initiatives mondiales en matière de santé n'ont pas répondu aux besoins du système de santé dans son ensemble et aux besoins en ressources humaines des pays bénéficiaires. Enfin, les engagements de l'aide publique au développement en général envers la santé mondiale dépassent largement les montants effectivement versés²².

59. Le Programme d'action d'Addis-Abeba souligne également l'importance de l'aide publique au développement en tant que stimulant de la mobilisation des ressources intérieures et des fonds privés car elle peut contribuer à améliorer la collecte de l'impôt et aider à renforcer en interne des environnements favorables et mettre en place des services publics essentiels (résolution 69/313 de l'Assemblée générale, par. 54). Elle peut aussi servir à débloquer des fonds supplémentaires par le biais de mécanismes de financement mixte ou centralisé et d'atténuation des risques, notamment pour les infrastructures et autres investissements qui contribuent au développement du secteur privé (ibid.). Par exemple, au Népal, grâce à une distribution fiable d'électricité à bas coût à de nombreuses communautés rurales isolées, particulièrement attentive aux femmes, aux dalits et aux communautés autochtones, le Programme de développement de l'énergie rurale a créé de nouveaux revenus ruraux et des possibilités d'emploi, amélioré la santé et l'environnement et renforcé la gouvernance locale. La compagnie népalaise d'électricité a assumé la quasi-totalité des coûts au début du programme mais au fil du temps, les engagements de partenaires internationaux de développement ont suivi. En 2006, les communautés et ménages bénéficiant du programme contribuaient à près de 40 % du financement total, permettant de renforcer considérablement le programme d'électrification des zones rurales²³.

²¹ UNESCO, *La crise cachée*.

²² David McCoy, Sudeep Chand et Devi Sridhar, « Global health funding: how much, where it comes from and where it goes », *Health Policy and Planning*, vol. 24, n° 6, p. 407 à 417.

²³ PNUD, *Triple Wins*.

V. Conclusions et recommandations

60. En adoptant le Programme 2030, les gouvernements ont énoncé une nouvelle vision du développement, centré sur les individus, et se sont engagés à ce que personne ne soit laissé pour compte. Rappelant les engagements pris à Copenhague il y a 20 ans, ce programme de transformation sociale nécessite un schéma directeur axé sur la justice sociale, l'égalité, l'inclusion et la participation active de tous les individus à la vie économique, sociale et politique. Pour assurer aux actions de développement une dimension sociale forte, il faut établir des règles et suivre des politiques plaçant les individus au centre du développement et visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des générations actuelles et futures.

61. Les politiques sociales universelles sont essentielles pour mettre en œuvre cette vision. Dans une époque d'insécurité mondiale croissante marquée par les changements climatiques, les crises économiques, alimentaires et énergétiques récurrentes et des perspectives d'emploi de plus en plus précaires, il faut impérativement des politiques sociales fortes et universelles pour améliorer la résilience des individus et des familles, promouvoir la participation et ne laisser personne de côté. Des mesures palliatives visant à traiter temporairement les symptômes de la pauvreté ou de l'exclusion sociale ne suffiront pas. Au contraire, les politiques sociales universelles doivent s'inscrire dans des stratégies de développement cohérentes de plus vaste portée qui tiennent compte de l'accès aux ressources et de leur répartition. Pour renforcer le développement social dans le monde d'aujourd'hui, il est indispensable d'aligner les politiques macroéconomiques sur les objectifs sociaux et environnementaux et, de manière générale, de s'attacher à l'élaboration cohérente et coordonnée des politiques. Bien entendu, l'intégration efficace d'une dimension sociale exige un financement suffisant et durable. Combiner l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et la coopération financière et technologique internationale, tout en mettant à profit les ressources du secteur privé, peut donner aux pays les moyens d'augmenter leur marge de manœuvre en matière de politique sociale.

62. Les gouvernements se sont engagés en faveur d'un nouveau contrat social visant à assurer la protection sociale et la prestation de services publics essentiels pour tous (résolutions 69/313, par. 12, et 70/1, objectif 1, cible 1.3, de l'Assemblée générale). La Commission peut user de son rôle directeur pour appuyer la mise en œuvre de la protection sociale et des services publics universels et veiller à ce que ces mesures tiennent particulièrement compte des besoins des plus vulnérables et des groupes et individus exclus, pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités. La Commission peut servir de plateforme pour l'examen et le suivi du Programme 2030, la promotion de la cohérence des politiques, en particulier entre politiques sociales et politiques économiques, la mise en commun des pratiques nationales, la mise en évidence des défis naissants et la coopération en vue de promouvoir l'élaboration intégrée de politiques de renforcement du développement social. Enfin, elle peut promouvoir la dimension sociale du développement en veillant à ce que l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, notamment en ce qui concerne le Programme 2030, soient participatifs, avec une attention particulière aux points de vue des groupes et individus marginalisés ou vulnérables, ce qui nécessite également de créer et d'utiliser de nouveaux indicateurs mesurant la participation, l'inclusion et l'autonomisation. À cet égard, il importera de collaborer étroitement avec la Commission de statistique.

63. Changer les institutions, les normes et les mentalités est souvent un processus long et difficile. C'est cependant avec des institutions et des processus ouverts et inclusifs que les politiques de renforcement du développement social ont le plus de chances d'être adoptées et bénéficieront du soutien de la population. Pour contribuer à la refonte et au renforcement du développement social dans le monde d'aujourd'hui, la Commission du développement social voudra peut-être envisager les recommandations suivantes :

a) **Les gouvernements doivent honorer leur engagement de mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés aux contextes nationaux, notamment des socles de protection sociale et des services publics de base pour tous. Des efforts particuliers doivent être faits, dans un tel schéma directeur universel, pour toucher davantage les personnes les plus démunies parmi celles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et les plus vulnérables, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les migrants et les femmes;**

b) **Étant donné que le développement durable nécessite la participation active et effective de tous, les gouvernements devraient également encourager une large participation à l'élaboration des politiques et aux processus de gouvernance, et renforcer les capacités des institutions publiques de sorte qu'elles soient transparentes, responsables et attentives aux besoins et aspirations de tous;**

c) **Les gouvernements devraient également envisager de mettre en place des dispositifs de suivi ouverts et des études d'impact social pour toutes les politiques pertinentes et utiliser les cadres de suivi existants pour mesurer les progrès accomplis en matière d'égalité, de justice sociale et de participation. Un suivi efficace peut nécessiter de renforcer les capacités nationales de collecte des données et d'établissement de rapports, et d'améliorer la ventilation des données. Pour appuyer les efforts nationaux, il importera que la Commission inclue à ses travaux des examens thématiques de l'état d'avancement des objectifs de développement durable, que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable examinera, et qu'elle formule des recommandations sur la manière dont les aspects du développement social peuvent en améliorer la mise en œuvre;**

d) **Étant donné que le renforcement du développement social nécessite d'envisager de manière cohérente l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, les gouvernements sont invités à réorienter les politiques macroéconomiques vers la réduction des inégalités et la création d'emplois en plus grande quantité et de meilleure qualité;**

e) **Sachant que des ressources intérieures supplémentaires seront essentielles au renforcement du développement social et à la réalisation des objectifs de développement durable, les gouvernements devraient tenir leur engagement d'accroître la mobilisation de ces ressources, notamment en améliorant l'administration des recettes par des systèmes fiscaux modernisés et progressifs, par une meilleure politique fiscale et une perception plus efficace de l'impôt, ainsi que des partenariats avec le secteur privé;**

f) **Le renforcement du développement social nécessitera également un soutien international accru et plus efficace, notamment une meilleure aide**

publique au développement, une coopération internationale efficace et des systèmes commerciaux, monétaires et financiers mondiaux cohérents et se soutenant mutuellement.
